

## ATTESTATION DE VERIFICATION D'UN SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE



Suivant l'annexe 8 de l'arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1982 et modifié par l'arrêté du 18 août 2025

N° 5116

Echéance de validité de l'attestation (1): **08/01/2027**

Je soussigné,

Station agréée n° d'agrément: 20.19.271.003.1 du 01/05/2020

Vérificateur:

CCLE738

Z.i les vernays

73540 LA BATHIE

atteste que le système de limitation de vitesse ou le limiteur du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation de vitesse ou du limiteur: **90 km/h**

Catégorie véhicule: N3

Exploitant:

Marque véhicule: MERCEDES

Type véhicule: 963-8-GUBBM2SN43BXC030C110H1GBBZYXX

N° de Chassis: WDB96433010261334

N° d'Immatriculation: EZ-528-BP

Fait le: 09/01/2026 Lieu: LA BATHIE

Le contrôleur: BENSAHA Frédérique

Signature :